

Rennes, le 5 juin 2024

Monsieur le Président
Liffré-Cormier Communauté
8 le Carfour
35340 La Bouëxière



Objet : projet de modification simplifiée n°4 du PLU de La Bouëxière
Ref : 2024.21_AC/PS



Monsieur le Président,

Le 6 mai 2024, nous avons reçu pour avis le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Bouëxière. La modification vise la mise à jour de la liste du patrimoine répertorié au PLU des anciens bâtiments agricoles présentant des qualités architecturales et patrimoniales pour lesquels le changement de destination est autorisé. Cinq bâtiments sont concernés, situés dans les hameaux de la Hantelle, la Baillé sous Chevré et la Martinière.

Suite à l'analyse du dossier, il apparaît qu'au regard du SCoT en vigueur, ce projet ne pose pas de problème de compatibilité particulière avec les orientations du document. C'est pourquoi nous émettons un avis favorable à ce projet de modification simplifiée.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Le Président



André CROCQ